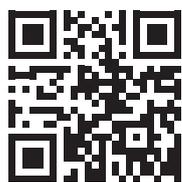


# FORMATION AUTISME ET TSA 2019 - 2020



[www.irtasca.fr](http://www.irtasca.fr)

  @irtasca

 school/irts-champagne-ardenne

# FORMATION AUTISME ET TSA<sup>1</sup>

L'IRTS de Champagne-Ardenne (IRTS CA) propose différentes possibilités de se former pour comprendre et accompagner le fonctionnement global de la personne avec TSA :

- ⬡ une spécialisation labellisée par l'État : formation longue en quatre modules, finalisée par une « attestation de spécialisation »;
- ⬡ des formations courtes à la demande sur des thématiques spécifiques ;
- ⬡ des ateliers d'analyse de la pratique ;
- ⬡ des conférences et des journées thématiques à l'IRTS CA.



## FORMATION LABELLISÉE

Notre formation longue labellisée, dispensée au sein même des établissements auprès des personnels depuis 1999, est également proposée dans les locaux de l'IRTS CA à Reims, en inter-établissements.



1 TSA : trouble du spectre de l'autisme



# OBJECTIFS DE LA FORMATION



## LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Améliorer l'accompagnement global de la personne avec TSA par :
  - une meilleure prise en compte de son fonctionnement et de ses besoins spécifiques ;
  - une adaptation des modes d'intervention.
- Inscrire les interventions des personnels éducatifs dans un contexte pluriprofessionnel et multidisciplinaire, afin de favoriser un accompagnement à la fois global et personnalisé.
- Permettre la contribution des personnels éducatifs, thérapeutiques et pédagogiques, à la réflexion et à la production de savoirs utiles à l'accompagnement de la personne avec TSA.

Ces objectifs sont traversés à tous les niveaux par une nécessaire collaboration active avec les familles.

Les axes de la formation : une information, une ouverture inclusive, culturelle et institutionnelle, une initiation à différentes pratiques et une démarche d'étude et de recherche.



## LES OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Informer les accompagnant·e·s des personnes avec TSA et actualiser leurs connaissances.
- Former des équipes à l'accompagnement spécifique des personnes avec TSA.
- Former les équipes sur les spécificités du traitement de l'information sensorielle chez les personnes avec TSA.
- Prévenir et gérer les comportements problèmes spécifiques aux personnes avec TSA.
- Favoriser un travail d'équipe et une dynamique institutionnelle proposant une éducation et un accompagnement global personnalisé.
- Pouvoir offrir un accompagnement adapté aux personnes avec TSA et à leur famille.



# UNE SPÉCIALISATION AUTISME ET TSA EN QUATRE MODULES

Ce projet de formation, conforme à la circulaire DAS/TSIS n°98 232 du 10 avril 1998, est labellisé par arrêté préfectoral du 24 mars 1999.

La circulaire de 1998 évoque principalement le syndrome « d'autisme » mais au regard des nouvelles classifications, on parle plus généralement de « Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) ». La terminologie « autisme » est donc à entendre dans ce sens.

Toujours en lien avec l'actualité, cette formation est conforme aux recommandations des bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Elle fait écho aux trois plans autisme et à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement, en ce qui concerne les besoins des personnels formés à cette spécificité.

La formation des personnels intervenant auprès des personnes avec TSA, à laquelle les parents sont associés, s'ancre dans une double finalité, à savoir :

- Un meilleur accès à la compréhension des troubles du spectre de l'autisme.
- La possibilité d'offrir une réponse plus adaptée et cohérente à leur accompagnement.

**Pour toute information sur le coût de la formation, renseignez-vous auprès de l'IRTS CA.**

## MODULE 1 OU MODULE DE BASE

**28 heures**

Approche théorique

## MODULE 2

**140 heures**

Approche clinique  
et théorique de  
l'intervention éducative  
et analyse des pratiques

## MODULE 3

**70 heures**

Approfondissement,  
étude et recherche

## MODULE 4

**78 heures**

Préparation au stage,  
méthodologie,  
stage (70h)

## MODULE 1

### APPROCHE THÉORIQUE

**4 JOURS / 28 HEURES**

-  Introduction à la démarche de formation et travail sur les représentations ; l'accompagnement médico-social spécifique (1 j).
-  Approche historique et clinique des TSA : de Léo Kanner à aujourd'hui, les classifications et les différentes approches (1 j).
-  Les origines des TSA : état des connaissances et de la recherche scientifique (1 j).
-  La question du diagnostic et des échelles d'évaluation (1 j).

## MODULE 2

### APPROCHE CLINIQUE ET THÉORIQUE DE L'INTERVENTION ÉDUCATIVE ET ANALYSE DES PRATIQUES

**20 JOURS / 140 HEURES**

-  L'annonce ou la confirmation du handicap à la famille (½ j).
  -  L'accompagnement des familles et leur témoignage (½ j).
  -  La pensée autistique (1 j).
  -  La communication concrète (1 j).
  -  L'observation au quotidien de la personne avec TSA : apport méthodologique (½ j).
  -  Atelier d'analyse de la pratique : étude de cas cliniques (2j).
  -  Le syndrome d'Asperger et scénarii sociaux (½ j).
  -  Les spécificités médicales (1j).
  -  Les apports méthodologiques relatifs au projet personnalisé : la spécificité des protocoles (½ j).
  -  La mise en œuvre du projet personnalisé en établissement médico-social, en établissement sanitaire, à l'Éducation nationale : quelle complémentarité ? (1 j).
  -  Les principes du travail en équipe (½ j).
  -  Approche sensorielle et autisme (1 j).
  -  Loisirs et culture chez la personne avec TSA (1/2j).
  -  Les différentes approches : TEACCH, ABA... (1j).
  -  Les différents outils éducatifs et de communication : MAKATON – PECS (1 j).
  -  Les comportements problèmes chez la personne avec TSA (1 j).
  -  La sexualité de la personne avec TSA (1 j).
  -  La personne avec TSA à l'âge adulte : installation dans la vie d'adulte, projet de vie et projet professionnel (1 j).
  -  La personne avec TSA à l'âge adulte : de l'âge adulte au vieillissement (1j).
  -  Législation et éthique (½ j).
  -  La scolarisation (1 j).
  -  La déficience sévère (1 j).
  -  Préparation de la « présentation pédagogique » ouverte au public (1j).
- Un bilan sera réalisé en milieu et en fin de formation.

## MODULE 3

### APPROFONDISSEMENT, ÉTUDE ET RECHERCHE

#### 70 HEURES

- Approfondissement d'un thème, d'une question, d'une problématique concernant les TSA (présentation d'un mémoire).
- Ateliers mémoire (49 h)
- Consultation du directeur de mémoire et démarches personnelles (7 h).
- Participation à deux colloques/conférences/journées scientifiques sur un sujet relatif aux TSA (14 h).

La validation du mémoire (pour les niveaux 4, 5 et plus) ou étude de cas (pour les niveaux 3) se fait par une soutenance devant jury à l'IRTSCA.

## MODULE 4

### STAGE

#### 78 HEURES

- Préparation au stage (4h).
- Méthodologie relative au rapport de stage(4h).
- Stage dans un établissement ou service proposant un accompagnement différent de celui pratiqué habituellement avec les personnes avec TSA ou accueillant une population d'un âge différent (70h).
- Informer les personnels sur la question des TSA.
- Former des équipes à l'accompagnement spécifique des personnes avec TSA.
- Former les équipes sur les spécificités du traitement de l'information sensorielle chez les personnes avec TSA.
- Prévenir et gérer les comportements problématiques spécifiques aux personnes avec TSA.
- Favoriser un travail d'équipe et une dynamique institutionnelle proposant une éducation et un accompagnement spécifique.
- Pouvoir offrir un accompagnement adapté aux personnes avec TSA et à leur famille.
- Savoir rendre compte de ses observations et de sa pratique par ailleurs, en situation professionnelle : rapport de stage (7 h).

**LABELLISÉE**



# PUBLICS CONCERNÉS ET CONDITIONS D'ACCÈS

**Les modules 1 et 2 :** tout personnel intéressé quel que soit son niveau initial de qualification (éducateur·rice spécialisé·e, éducateur·rice de jeunes enfants, enseignant·e, formateur·rice, rééducateur·rice, personnel médical et para-médical, technicien·ne de l'intervention sociale et familiale, moniteur·rice éducateur·rice, aide médico-psychologique, accompagnant·e éducatif·ve et social·e, bénévole et famille).

**Les modules 3 et 4 sont accessibles uniquement aux personnes ayant suivi intégralement les modules 1 et 2 :**

- ⬡ aux professionnel·le·s attestant d'une qualification de niveau 5 et plus (éducateur·rice·s spécialisé·e·s et éducateur·rice·s de jeunes enfants, infirmier·ière·s, enseignant·e·s...);
- ⬡ et, par dérogation, aux professionnel·le·s de niveau 3 et 4 (aide médico-psychologique, accompagnant·e éducatif·ve et social·e, moniteur·rice·s éducateur·rice·s, aide-soignants, technicien·ne·s de l'intervention sociale et familiale) justifiant obligatoirement de trois années d'expérience auprès de personnes avec TSA.



# MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les modalités pédagogiques prendront différentes formes, mais l'ensemble de la formation répondra à tous les objectifs directs et indirects, dont les passages obligés sont :

- ⬡ Apports théoriques et apports de connaissances.
- ⬡ Stage pratique.
- ⬡ Apports méthodologiques.
- ⬡ Analyse de cas cliniques.
- ⬡ Témoignage de familles et/ou de personnes avec TSA.
- ⬡ Pédagogie inductive dans le cadre du groupe de stagiaires en formation.
- ⬡ Travail de synthèse et de lien des enseignements.



# ÉVALUATION DE LA FORMATION

L'évaluation est une démarche constante de l'IRTS CA pour toute formation. L'institut est soucieux de mettre en place des outils capables de rendre compte d'une mesure d'écart entre les objectifs visés et leur réalisation. Des bilans individuels et collectifs sont réalisés (écrits et oraux) en cours et en fin de formation.



# VALIDATION DE LA FORMATION

La validation repose sur :

- Un suivi des heures-programme.
- La réalisation du projet de stage et la production d'un rapport de stage (relevant du module 4).
- Une communication écrite avec soutenance orale de l'étude (relevant du module 3).
- La formation est validée par un jury de professionnel·le·s qui délivre une « attestation de spécialisation à l'intervention auprès des enfants, adolescent·e·s et adultes avec TSA ».



# LES AUTRES POSSIBILITÉS DE FORMATION

## DES FORMATIONS COURTES À LA DEMANDE, SUR SITE

Toutes les demandes de formation dans le champ des TSA peuvent être étudiées.

Nos projets de formation sont adaptables aux préoccupations des directions et des équipes. Un projet sur mesure sera construit, y compris pour les établissements qui recrutent ou accueillent en stage des personnes avec TSA. Après les formations, une continuité peut également être proposée par la mise en place d'ateliers d'analyse de la pratique, de supervision et de moments d'immersion pour accompagner les équipes dans la durée.

**Coût** : sur devis. Se renseigner auprès de l'IRTS CA.

## DES MODULES D'APPROFONDISSEMENT PROFESSIONNEL

Les Modules d'Approfondissement Professionnel (MAP) TSA proposent des modules de formation à destination de tou·te·s les professionnel·le·s, de l'action sociale et médico-sociale, du sanitaire, de l'Éducation nationale, travaillant dans les établissements accueillant des personnes avec TSA. Certains de ces modules s'adressent également aux parents de personnes avec TSA, demandeurs de disposer de connaissances actualisées et pertinentes.

Les MAP proposés par l'IRTS CA (plaquette sur demande) :

-  Accompagner une équipe dans un établissement accueillant des personnes avec TSA.
-  Le syndrome d'Asperger.
-  Comprendre le programme TEACCH.
-  Vie affective et sexuelle.

## DES ATELIERS D'ANALYSE DE LA PRATIQUE

**Contenus** : ateliers d'analyse de la pratique en groupe (demi-journée ou journée).

**Objectifs** :

- ⬡ Analyser les pratiques professionnelles en situation d'intervention.
- ⬡ Expliciter le faire, le savoir-faire et le savoir-être.
- ⬡ Passer d'une théorie intuitive à une théorie armée.
- ⬡ Adosser la pratique réflexive aux conditions de la professionnalisation.
- ⬡ Aider à l'explicitation et au décryptage du sens de l'action.
- ⬡ Mettre en place des modèles d'action, des combinaisons d'actes professionnels adaptés et repérés.
- ⬡ Soutenir la construction des compétences.
- ⬡ Forger l'identité professionnelle et institutionnelle.
- ⬡ Permettre les transferts d'apprentissage.

**Coût** : sur devis. Se renseigner auprès de l'IRTS CA.

## CONFÉRENCES / JOURNÉES THÉMATIQUES\*

L'IRTS CA propose régulièrement, dans ses locaux, des conférences sur le thème des TSA. Renseignements par téléphone ou sur le site [www.irtsca.fr](http://www.irtsca.fr)

**\*ouvertes aux étudiant-e-s, professionnel-e-s, familles, usager-ère-s, associations...**



## INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL IRTS DE CHAMPAGNE-ARDENNE

8, rue Frédéric et Irène Joliot-Curie  
51100 REIMS  
03 26 06 22 88  
contact@irtasca.fr

[www.irtasca.fr](http://www.irtasca.fr)



### Responsable

Simone Fond,  
Directrice de la pédagogie et des formations  
à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

### Coordinatrice de la formation

Mélanie LEROY,  
Formatrice à l'IRTS de Champagne-Ardenne.

### Contact

Véronique PERDEREAU,  
Assistante pédagogique  
Tél. : 03 26 06 82 47  
veronique.perdereau@irtasca.fr



[www.irtasca.fr](http://www.irtasca.fr)

  @irtasca

 school/irts-champagne-ardenne

